

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

JOURNAL D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL DE LA

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

COMITÉ DE RÉDACTION.

Dr A. T. BROUSSEAU.
Dr NORBERT FAFARD.
A. HAMON, (Paris).
Dr H. E. DESROSIERS.
Dr A. LAMARCHE.
H. R. GRAY.
Dr A. G. A. RICARD
Dr J. E. BERTHELOT.

Dr J. A. LARAMÉE.
Dr E. P. LACHAPELLE.
Dr A. B. LAROCQUE.
Dr A. A. FOUCHER.
J. L. ARCHAMBAULT.
Dr A. LAPORTE.
L. DAGRON RICHER.
Dr G. ARCHAMBAULT.

Dr W. H. HINGSTON.
Dr W. MOUNT.
Dr L. J. V. CLÉROUX.
C. A. PFISTER.
L. H. ARCHAMBAULT.
EMILE VANIER.
Dr Ls. LABERGE.
Dr S. DUVAL.

SECRETÉAIRE DE LA RÉDACTION : DR J. I. DESROCHES.

Le Journal paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

Prix de l'abonnement : \$1.50 par année, payable d'avance.

*Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction du journal doit être
adressé au*

Dr J. I. DESROCHES,

No. 189 Rue Amherst, ou Boîte 2027 P.O., Montreal.

Voir sommaire à la page 2.

IMPRIMERIE W. F. DANIEL, Coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse.

SOMMAIRE.

Etat sanitaire de Montréal.— A nos lecteurs — Inspection des viandes à Paris.— Alimentation humaine.— Assainissement des villes.— Hygiène et Education physique de la deuxième enfance.— Hygiène de la peau.— Mortalité de Montréal mois de Janvier.— Les Fléaux régnants.— Bibliographie.— Bureau Central de Santé.— Variolo.

ADMINISTRATION :

Pour ce qui concerne la rédaction ou l'administration, s'adresser par lettre au Dr. J. I. Desroches No 189 rue Amherst ou Boite 2027. Bureau de Poste, Montréal.

L'abonnement au Journal d'Hygiène Populaire est de \$1 50 par année, payable d'avance. Ce montant peut être remis par mandat-poste payable au Dr. J. I. Desroches.

MM. LES ABONNES SONT PRIES DE DONNER A L'ADMINISTRATION AVIS DE LEUR CHANGEMENT DE RESIDENCE.

Les manuscrits restent la propriété du journal.

Nos seuls agents autorisés pour toute la Province sont M Ls Robitaille, pharmacien à Joliette et M O. Trudel de Montréal. Mr. Robitaille est en même temps, notre Correspondant.

Le Journal d'Hygiène Populaire étant le seul journal d'Hygiène publié en langue française sur ce continent est l'organe de publicité le plus direct offert aux pharmaciens, fabricants de produits hygiéniques. Comme le Journal d'Hygiène Populaire a une grande circulation dans les diverses parties du Canada, surtout de la Province de Québec, les pharmaciens, industriels et autres y trouveront un bon moyen de publier leur annonce (soit sur la couverture, soit sur des feuillets extras.)

TARIF DES ANNONCES.

Une page 12 mois.....	\$ 80.00
“ “ 6 “	45.00
Une demi page 12 “	50.00
“ “ 6 “	30.00
Un quart de page 12 mois.....	30.00
“ “ “ 6 “	20.00

Feuillets Extras.

Une page 12 mois.....	\$ 85.00
“ “ 6 mois.....	50.00
Une demi page 12 mois.....	50.00
“ “ “ 6 “	30.00

J. B. RESTHER,
35 années d'expérience. } Architectes, Evaluateurs, etc.
J. Z. RESTHER, }

J. EMILE VANIER,
Ingénieur Civil, Arpenteur Provincial, ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Directeur de Bureau des arpenteurs de Québec.

RESTHER, RESTHER & VANIER, INGENIEURS CIVILS ET SANITAIRES, ARPENTEURS PROVINCIAUX ARCHITECTES.

BUREAUX 5, 6, 7 & 8 : NO. 61 RUE ST-JACQUES

MONTREAL.

Brevets d'invention, Marques de Commerce
Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur (Canada et Etranger).

Les Corporations et le public sont respectueusement invités à correspondre.

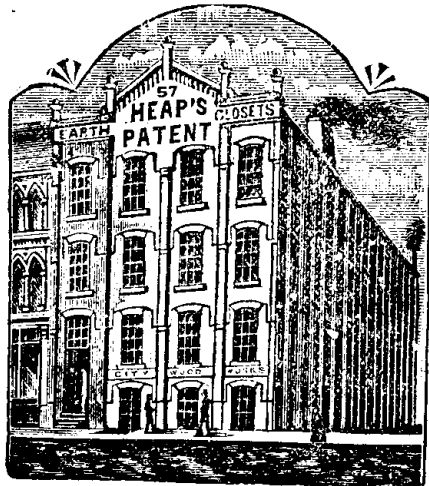
BREVET DE HEAP.

CABINETS A LA TERRE SECHE OU A LA CENDRE
 ET
 COMMODES INODORES POUR CHAMBRES A COUCHER

BUREAU CENTRAL
 ET
 SALLES D'ETALAGE

No. 57,

Rue Adelaide Ouest,
 TORONTO.



FABRIQUE
 A
 OWEN SOUND ET TORONTO
 Agences à
 OTTAWA, PETERBORO,
 HAMILTON, TC.

HEAP'S PATENT DRY EARTH OR ASHES CLOSET COY (LIMITED)

William Heap, Dir.-Gerant. | J.B. Taylor, Sec.-Tresorier

Ce sont les seuls parfaits Cabinets à la terre Sèche au Canada.

Plus de 15,000 en usage.—Couronnes 13 Prix [Medailles].

EXTRAIT D'UNE LECTURE DU DR. J. BAKER EDWARDS, ANALYSTE DU REVENU INTERIEUR, DISTRICT DE MONTRÉAL, SUR DES QUESTIONS IMPORTANTES DE SANTÉ.

Il recommanda fortement l'abolition graduelle des fosses fixes et la substitution des closets à la terre sèche dont on enlèverait fréquemment le contenu. Je crois, dit-il, que c'est le moyen le plus pratique et le plus économique inventé jusqu'ici, que l'on emploie la terre, la cendre, ou tout autres matériaux. *La seule objection pratique faite à ce système disparaît dans le closet breveté de W. Heap dans lequel les liquides sont séparés des excréta solides.*

► VALEUR DES CLOSETS A LA TERRE SECHE.

L'inventeur les proclame les meilleurs du monde entier, ayant été couronnés 13 fois (prix médaille) dans des compétitions publiques contre les célèbres fabricants, Morrill, Moule et autres à l'Exposition sanitaire de Glasgow en 1883, à l'Exposition Internationale d'Amsterdam en 1883 à l'Exposition sanitaire de Dublin en 1884. Il y en a ci et on peut juger de leur valeur.

EXTRAIT D'UNE LECTURE SUR LES EGOUTS, FAITE PAR ALAN MCDUGAL, C. E. DEVANT L'ASSOCIATION SANITAIRE DE TORONTO.

Le système à la terre sèche est le plus connu La disposition des vidanges des villes et cités sont de deux sortes : 1o Le système d'égouts sec. 2o. Le système à l'eau. La plupart de nos villes sont sous le premier système à Toronto à un degré affreusement préjudiciable. Les nombreux privés sont une cause féconde de maladies, après un certain temps, la saturation du terrain atteint les puits. Les privés sont dans le voisinage des demeures et des puits, c'est la disposition la plus dégoutante possible. L'enlèvement des vidanges est une source certaine de danger. *Le système à la terre sèche est le meilleur système et si on s'en sert convenablement, ne met pas en danger la santé publique*

Il fera aux closets à la cendre, le système tinnette tel qu'employé à Manchester, Rochdale, Angleterre, et exhiba alors un modèle des closets à la terre sèche brevetés de W Heap tel qu'érigé sur le terrain de l'Exhibition à Toronto. Il avait inspecté ces closets pendant qu'ils étaient à l'usage du public et trouva qu'ils répondaient admirablement au but. Il croit qu'un grand nombre de ces closets sont en usage à Toronto.

(1) Il y avait 4 Closets, 1,128 visiteurs en ont fait l'essai.

JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. II.

MONTRÉAL, 1er MARS, 1886.

No. 20.

BULLETIN

DU JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE.

Etat sanitaire de Montreal.

Montréal, la ville la plus peuplée et la plus commerciale du Canada, possède l'exposition la plus riante de ce pays. Couché aux pieds d'une riche montagne, le Mont-Royal, nonchalamment étendu sur les rives d'un grand fleuve, le plus majestueux du monde, le St Laurent, Montréal a été doté par la nature de la situation géographique la plus favorable de ce continent. Grâce à ce fleuve qui, dans son cours rapide, entraîne une colonne d'air considérable, contribuant ainsi à l'assainissement de notre ville, nous pouvons avoir un système parfait de canalisation.

Mais en dépit de tous ces avantages, Montréal est loin de posséder un état sanitaire satisfaisant.

Notre population est toujours sous l'influence d'une morbidité et d'une mortalité considérable. Les maladies infectieuses, contagieuses trouvent dans notre ville des conditions favorables à leur développement.

A quoi tiennent donc ces désastres ?

A un ensemble de causes dont voici les principales : mauvais état des canaux d'égout ; existence de nombreuses fosses fixes (6000 à 8000) ; système de vidange

dont les dépotoirs dominent la ville et répandent sur elle des émanations méphitiques ; existence de logements insalubres ; présence, au milieu de nous, d'industries nuisibles à la santé publique.

Les questions du genre de celles que nous vous soumettons, MM. les Ediles de Montréal, méritent d'être l'objet de vos plus vives préoccupations. L'impression profonde produite par les rigueurs de l'épidémie de variole qui s'est appesantie sur toute la Province de Québec et sur Montréal en particulier doit nous servir de leçon et faciliter votre tâche à assurer à tous les citoyens les meilleures conditions d'existence, c'est-à-dire la plus grande somme possible de santé.

"Avec des égouts bien construits et bien entretenus, dit M. le professeur Bouchardat de Paris, l'écoulement des matières de vidange ne présente aucun inconvénient pour la santé publique."

Le tout à l'égout serait donc amélioré notre situation sanitaire.

L'assainissement des logements insalubres est une question d'une importance sociale. L'insalubrité d'un logement peut dépendre de la construction, de l'entretien du logement, ou de son encombrement par les individus qui l'habitent. Du reste, elle cause une mortalité effrayante. Les constitutions les plus robustes s'affaiblissent et s'épuisent ; les natures les plus délicates s'étiolent sous les étreintes de la consomp-tion. La scrofule et le rachitisme torturent les enfants et produisent des géné-

rations qui font horreur. En plus, l'insalubrité du logement engendre le dégoût chez ceux qui l'habitent. Aussi est-elle un pourvoyeur actif du cabaret. De la sorte, les vices sont encouragés et le désordre se multiplie.

Cependant, la religion, la morale, la jurisprudence défendent le suicide. L'autorité municipale dans un but d'intérêt public s'empare de la propriété de chacun. Avec le même droit, pour un motif plus sublime qui est la prolongation de la vie humaine, l'autorité n'aurait pas une loi pour protéger la classe ouvrière, en l'empêchant de mourir par viciation de l'air ?

L'air pur, c'est le moteur de la vie.

Depuis plusieurs années, on agite la question d'éloigner du sein de notre population les usines qui sont nuisibles à la santé publique. Elles constituent une question sanitaire très sérieuse puisqu'elle a pour but de chercher à diminuer les causes de maladie. Il est temps de voir cette réforme s'opérer. L'Hygiène nous en dicte la nécessité.

Tels sont les principaux facteurs de l'insalubrité de notre ville contre lesquels nous proposons les réformes suivantes :

Législation efficace concernant les logements insalubres.

Un bon drainage du sous sol :

Réparer et rendre imperméables les principaux canaux d'égout dans lesquels se déversent les tuyaux de drainage, les eaux pluviales et ménagères.

Abolition complète des fosses fixes et des évier (en bois) des cours.

Réforme radicale : Le tout à l'égout.

A NOS LECTEURS.

Nos lecteurs voudront bien prendre acte des changements survenus dans la composition du Comité de Rédaction du JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE, par suite du départ de M. le Dr. Beausoleil. Ces changements, nous avons lieu de le croire, sont tout à l'avantage du JOURNAL, et nous espérons que le Comité, tel qu'actuellement constitué, rencontrera l'approbation du public.

Si les assurances qu'on nous a données ne sont pas un leurre, ce que nous ne saurions admettre, même pour un instant, nous pourrions compter désormais sur une collaboration assidue de la part de chacun des membres du bureau de rédaction. L'importance des questions hygiéniques s'impose à tous en ce moment, et nous ne dissimulons pas que la tâche de les traiter à fond ne manque pas de difficultés. Chacun devra donc trouver à s'y employer très activement.

CHRONIQUE DE L'HYGIENE EN EUROPE.

L'INSPECTION DES VIANDES A PARIS.

L'importance de l'inspection des viandes est indiscutable. Aussi toutes les nations, toutes les villes ont établi un service d'inspection.

Paris est une des villes où ce service est le mieux établi. Nous allons l'exposer à nos lecteurs en suivant le remarquable " *Manuel de l'Inspecteur des Viandes* " (*) que

(*) Volume in 16—cartonné à l'anglaise—6 francs—Paris 1886—Carré édite ur, 112 Boulevard St Germain.

MM. Villain et Baxon viennent de faire paraître chez Georges Carré à Paris.

Il n'existe pour tout Paris qu'un seul marché aux bestiaux, situé au Nord Est de Paris, à La Villette. Pendant l'année 1884, il a été introduit :

bœufs.....	263.555
taureaux..	11.007
vaches.....	37.382
veaux.....	178.981
moutons.....	1953.914
porcs.....	354.941

Chaque jour de marché, les inspecteurs de la boucherie examinent tous les animaux introduits. Si l'existence d'une maladie contagieuse est constatée, on établit un bulletin qui est remis au propriétaire de l'animal. Ce bulletin doit être retourné dans le délai de cinq jours et signé par l'inspecteur de boucherie attestant que l'animal malade a été abattu. En 1884, il a été constaté 112 bœufs et 3555 porcs atteints de fièvre aphteuse.

Les abattoirs de Paris sont au nombre de quatre : abattoirs généraux de La Villette, abattoirs de Grenelle, de Villejuif et des Fourneaux. Les abattoirs de La Villette sont de beaucoup les plus importants ; le service d'inspection des viandes y est fait par six inspecteurs. " Leur mission, dit M. Lafourcade, dans le *Manuel*, consiste à assurer la salubrité des viandes, comme aussi à saisir celles qui sont malsaines, telles que les viandes étiques, les viandes malades, les viandes d'animaux morts naturellement. " En 1884, il a été saisi 148.732 kilogrammes de viandes.

Aux halles centrales, deux pavillons sont occupés pour la vente en gros des viandes, qui arrivent à Paris tout abattues. Des inspecteurs examinent ces viandes au point de vue de la salubrité. Celles

qui sont suspectes sont transportées dans un endroit spécial où elles sont analysées soigneusement. Celles reconnues avariées ou altérées sont saisies et détruites. En 1884, il est arrivé aux halles centrales 30.753.111 kilogrammes de viande.

Les principales causes de saisie des viandes sont la tuberculose, le charbon, les accidents de parturition, l'asphyxie, le météorisme, le surménagement (fièvre de fatigue), la maigreur, l'étisie, l'hydrolémie, la cachexie aqueuse, l'anémie, la leucothémie, l'hématurie, l'ictère, la trichinose, le rouget et la ladrerie du porc, le cysticerque du bœuf, etc.

Nous n'entrerons pas dans l'examen de ces diverses causes de saisies car ce serait allonger outre mesure notre chronique. Nous renvoyons nos lecteurs à l'intéressant manuel des savants vétérinaires L. Villain et Baxon.

La viande de cheval est aussi consommée à Paris ; il est chaque année livré environ quinze mille chevaux à l'alimentation.

L'abattoir de Villejuif et l'abattoir de Pantin (près Paris) sont exclusivement consacrés à l'abattage de chevaux, ânes ou mulets. " L'inspection est permanente, dit M. Bourrier, dans le *Manuel*, les solipèdes sont examinés, avant, pendant et après l'abattage. C'est un avantage incontestable qui empêche toute tentative de fraude et qui permet l'examen rigoureux de tous les animaux. Pour l'année 1884, il a été saisi 105822 kilogrammes de viande de cheval. Outre les motifs de saisie que nous avons déjà cités, il faut y joindre la morve, le farcin et la mélanose.

Le gibier, les volailles, les poissons sont aux halles centrales, examinés avec le plus grand soin ; les pièces avariées, gâtées sont saisies et détruites.

A Paris donc, et dans beaucoup de villes de France, le service de l'inspection des viandes est fort bien établi. Les vétérinaires qui en sont chargés présentent par leur science et leurs connaissances pratiques toutes les garanties désirables. La législation qui régit cette partie de l'hygiène laisse cependant à désirer car un certain nombre de villes et presque tous les villages s'abstiennent de faire visiter la viande. Nous aimerions à voir rendre obligatoire un service d'inspection de la viande, la santé humaine s'en ressentirait favorablement.

A. HAMON.

Paris, 16 février.

L'ALIMENTATION HUMAINE.

Pour qu'une forme d'alimentation puisse être considérée comme pratique, il faut qu'elle puisse s'appliquer à l'ensemble de l'humanité. Or, la formule primitive : 100 grammes de matières azotées sèches et 400 grammes de matières carburées est d'une application générale, tandis que la formule de nos pays : 300 grammes de viande et 1,000 grammes de pain est spéciale et exceptionnelle. Puisque nous cherchons ici des vues générales de la question, nous devons négliger la formule spéciale, et, pour donner toute l'élasticité voulue à la formule générale, nous pouvons dire : il faut que la nourriture de l'homme qui travaille contienne environ un cinquième de matières azotées et quatre cinquièmes de matières carburées. Par matières azotées, nous entendons la fibrine, l'albumine, la caséine, le gluten, etc., dont le règne animal et le règne végétal offrent des variétés

équivalentes au point de vue de l'alimentation. Nous appelons matières carburées l'amidon, la fécule, le sucre, les corps gras.

Nos physiologistes et nos hygiénistes seraient fort embarrassés s'il leur fallait fournir, même aux populations de l'Europe, la ration qu'ils considèrent comme idéale. Autant vaudrait décréter la poule au pot !

Aussi, même chez nous, l'alimentation est très variable, suivant les productions de chaque contrée, les travaux des habitants et aussi la tradition.

La tradition est un élément très important en physiologie alimentaire, car elle se lie intimement à la constitution des races. Or, cette constitution héréditaire les rend aptes à prospérer dans les conditions très diverses qui semblent en désaccord avec les règles immuables de la théorie. Le paysan normand s'étierait bien vite si on le soumettait au régime de l'agriculteur napolitain. Le sobre Catalan mourrait de pléthore dans une ferme de la Hollande. Le paysan breton ne supporterait pas la nourriture presque exclusivement animale du Kirghiz ou du Gaucho.

Nous avons adopté en Europe, pour les classes aisées, un régime agréable, commode et conforme aux exigences physiologiques. Mais ce régime est exceptionnel, parce qu'il coûte cher, et parce que les éléments feraient défaut si on voulait l'appliquer à la totalité de la population. Que serait-ce donc s'il s'agissait d'établir ce régime pour l'universalité du genre humain ?

L'homme peut-il vivre et prospérer en suivant un régime exclusivement végétal ? Supposons que nous n'ayons pas connaissance des civilisations où ce régime est adopté. Nous pourrions essayer de procéder par analogie. Parmi les animaux, les singes anthropomorphes (c'est-à-dire la forme plus ou moins humaine), orang,

(*) Voir ce journal, n. 18 page 212,

chimpanzé, gorille, peuvent nous fournir des termes de comparaison. Aucun d'eux n'est carnivore. Et cependant le gorille est deux fois aussi fort qu'un homme. La nourriture végétale suffit à son développement et à l'entretien de sa vigueur. Notons d'ailleurs que, sauf la taille des incisives, le système dentaire des grands singes est presque exactement le même que celui de l'homme. Voilà donc de fortes probabilités pour croire que l'homme n'est point carnivore, qu'il s'est habitué à manger de la chair comme les animaux s'accoutument à changer de régime. Dans les régions boréales on oblige bien parfois les vaches à manger, faute d'herbe, du poisson ! Et cependant, même dans ces âpres contrées, les naturalistes n'ont jamais proposé de ranger le bœuf parmi les animaux ichthyophages.

Mais nous possédons de précieux documents pour vérifier expérimentalement quel est, en pratique, le régime alimentaire dans les divers pays. En Angleterre, la consommation journalière de viande est d'environ 100 grammes par habitant. En France, elle n'est guère que de 57 grammes. Encore faut-il tenir compte de la répartition très inégale du total consommé. Aussi, chez nous, la consommation est de 200 grammes environ à Paris, et de 140 grammes dans les villes dont la population dépasse 10,000 habitants. Quand on a prélevé ces grosses parts, le reste de la population est bien loin de recevoir sa proportion rationnelle de 57 grammes.

Ainsi, dans les pays les plus civilisés, là où l'on s'efforce le plus de propager et de faciliter l'usage de la viande, on est arrivé seulement à ce résultat : la population aisée consomme, sous forme de

azotées requise pour son alimentation normale ; mais la grande majorité de la population en consomme qu'une proportion insignifiante.

Si l'on voulait fournir aux 280,000,000 d'Européens la ration normale des physiologistes, soit 300 grammes de viande, il faudrait mettre en coupe réglée tous les animaux de boucherie : bœufs, vaches, moutons et porcs, et, au bout de quinze mois, il ne resterait plus une tête à abattre ! Que serait-ce donc au Japon, en Chine, aux Indes, où l'élevage du bétail est insignifiant ! Aussi la viande ne figure que pour une petite fraction dans l'alimentation publique. Dans l'Inde, des castes qui comprennent des millions d'habitants s'abstiennent absolument de nourriture animale.

En Afrique, tout se passe à peu près comme en Asie, et le système végétarien prédomine partout par la force des choses.

Aux Etats-Unis, la consommation de la viande est notablement plus considérable qu'en Europe ; elle est aussi plus uniformément répartie ; mais elle n'atteint pas la moitié de la quantité théorique, soit 150 grammes par habitant. Mais, dans certaines contrées de l'Amérique du Sud et dans l'Australie, si l'on répartissait entre tous les habitants les animaux de boucherie, l'élevage suffirait pour leur fournir indéfiniment la quantité de viande réclamée par nos physiologistes.

Cette vue d'ensemble nous démontre que l'humanité résout la question d'alimentation autrement que les théoriciens, dont l'idéal peut être désirable, mais qu'il est impossible de réaliser.

DR. C. SAFFRAY, in *L'Hygiène Pratique*.

L'ASSAINISSEMENT DES VILLES.

La salubrité d'une ville dépend en grande partie de la pureté de l'air qu'on y respire.

Sans doute, bien d'autres causes y contribuent encore : le plus ou moins de lumière, une bonne construction des maisons, la quantité et la qualité de l'eau, l'alimentation publique. Mais le point le plus important, et cependant celui dont on s'est le moins préoccupé jusqu'ici, est la pureté de l'air dans les rues et dans les maisons.

Or, que se passe-t-il à ce sujet au Havre, comme presque partout ?

L'air est corrompu dans des proportions considérables par les résidus solides et liquides de la vie de tous les jours. Ces résidus se composent principalement :

1o Des immodices solides, ordures ménagères, restes de cuisine, produits de balayage, poussières, etc. ;

2o Des eaux ménagères provenant des évier de cuisine, des cabinets de toilette des buanderies, bains, etc. ;

3o Des matières liquides et solides provenant des cabinets d'aisance.

Les immodices sont enlevées chaque matin par le service de nettoyage de la ville, au moyen de grands tombereaux qui passent dans chaque rue : le nouveau service d'enlèvement a réalisé une grande amélioration mais il se fait encore d'une façon très imparfaite et surtout trop lente.

Les eaux ménagères, de toilette, des buanderies, etc. sont jetées en général dans les plombs des maisons, et de là, tombent par des tuyaux dans la cour, puis gagnent le ruisseau par des gargonilles ou des caniveaux.

Ces eaux, en général assez épaisses,

l'eau étant rare et chère et conséquemment économisée le plus possible, s'attachent aux parois des conduits qu'elle traversent, s'y décomposent, et donnent naissance à des miasmes qui trop souvent pénètrent dans les maisons par les conduits mêmes, privés de fermeture hydraulique, ou en tous cas par les portes et les fenêtres.

Arrivées dans les ruisseaux dont la pente est faible, ces eaux sales ne s'écoulent que lentement, laissant à tous les matières lourdes, qui sont les plus dangereuses, le temps de se déposer entre les interstices des pavés, où elles entrent en putréfactions et produisent des microbes qui s'attaquent ensuite à la vie humaine, en se répandant par l'air dans les rues et de là dans les maisons.

La projection des eaux ménagères dans les ruisseaux est un foyer de corruption de l'air, et conséquemment d'infection.

Les matières liquides et solides des cabinets d'aisance sont une autre cause d'infection de l'air, plus considérable et plus dangereuse encore que les précédentes.

Trois systèmes principaux ont cours au Havre : la fosse fixe, la tinette et le ruisseau.

La *tinette* est employée dans une très large mesure au Havre. En général, elle se compose d'un simple baquet avec ou sans couvercle, placé dans la cour, et trop souvent dans le sous-sol, sous l'escalier de la maison ou au grenier.

Les déjections humaines sont donc conservées ainsi dans la maison même, ou tout près de la maison, pendant 8 jours, 15 jours, un mois souvent, sans être enlevées, et en se décomposant, elles donnent naissance à des myriades de microbes ou de bacilles qui envahissent l'air et pénètrent dans tous les appartements, dégaugeant, en outre, des odeurs nauséabondes.

On voudrait inventer un système plus

antihygiénique, on n'y parviendrait pas ; et pour peu que la routine n'ait pas atrophié la raison, on sera forcé de reconnaître que ce système est absolument barbare, sans compter qu'après avoir conservé dans sa demeure ses propres déjections et ses propres odeurs, on les impose encore à toute la ville pendant l'opération ignoble de l'enlèvement.

La tinette est donc la cause d'un grand nombre de maladies épidémiques et de décès prématurés. Elle coûte de plus assez cher, et l'on peut estimer son emploi à 3 fr. par personne et par an.

Le troisième système en cours au Havre pour se débarrasser des matières alvines, c'est tout simplement le *ruisseau*.

La fosse d'aisance coûte très cher, la tinette est une dépense assez forte dans les grands ménages : l'intérêt, qui, dans ce cas, est dans la mesure des actions, fait donc jeter dans les ruisseaux ou dans les bouches d'égout (clandestinement bien entendu, puisque c'est défendu, mais le soir ou la nuit) le produit de la journée.

Ces matières venant se joindre aux eaux ménagères et de toilette, aux pous-sières, etc., et s'infiltrant avec elles dans les pavés et dans le sol, deviennent, il n'est pas nécessaire de le démontrer autrement, un foyer épouvantable d'odeurs méphitiques, de germes nuisibles et de viciation de l'air.

Voilà, d'une manière un peu crue mais précise, la situation actuelle du Havre et les dangers qu'elle présente ; il reste à examiner les moyens d'y remédier.

Nous avons vu les inconvénients des villes en général, et du Havre en particulier : examinons maintenant les moyens d'y remédier, et fixons d'abord les principes qui doivent présider à une organisation rationnelle.

Le grand principe de la salubrité d'une ville doit être le suivant :

Ouvrir largement ses portes à l'air et à l'eau ; avoir des maisons salubres, évacuer hors de la ville, le plus rapidement possible, et au plus tard dans la journée, toutes les matières sales, liquides ou solides, provenant des résidus de la vie et des déjections humaines.

Il est généralement admis que les résidus de la vie ne se décomposent et ne deviennent dangereux que 24 heures après leur production.

Il faut donc les faire disparaître de la maison et de la ville avant ce temps-là.

Pour les ordures ménagères solides, c'est relativement facile, et dès maintenant, le service de nettoioiment de la ville arrive à ce résultat. Il y a cependant de sérieuses améliorations à y apporter, tant au point de vue de la rapidité de l'enlèvement qu'à celui du matériel employé, qui a besoin d'un changement radical.

Quant aux eaux ménagères, de toilette, industrielles, et aux produits solides et liquides des cabinets d'aisance, leur évacuation dans les 24 heures de leur production est plus difficile, mais elle apporterait immédiatement une amélioration considérable dans la santé publique, en empêchant tous les germes morbides, provenant de la décomposition des matières animales et végétales, de se produire.

Cette évacuation immédiate par des conduits spéciaux passant sous toutes les rues, et se rattachant à chaque maison, permettrait la suppression des fosses d'aisance, des béttoires et puisards, des tinettes, et assainirait complètement les ruisseaux et les égouts, qui ne donneraient plus pas-âge qu'aux eaux de pluie ou d'arrosage.

En effet, nous avons établi que la cause

la plus importante de la viciation de l'air provenait de toutes ces matières conservées plus ou moins longtemps dans les maisons ou dans les rues : si donc, nous parvenons à les chasser hors de la ville avant le temps de leur décomposition, nous nous assurons immédiatement une pureté de l'air beaucoup plus considérable.

Il est généralement admis aujourd'hui que le meilleur agent évacuateur de toutes ces matières est l'eau, et comme l'eau est en outre l'agent des propriétés le plus efficace, il faut amener dans la ville, et dans toutes les maisons de la ville, la plus grande quantité d'eau possible.

En réalisant ces deux réformes, nous aurons, avec de l'eau en abondance, un air pur et vivifiant.

Mais il sera nécessaire de s'occuper encore de la salubrité des maisons.

A cet effet, il faudra réviser les règlements de construction, de manière à éviter d'une façon absolue ces chambres petites et sombres donnant sur une cour de quelques mètres carrés, dans laquelle ne pénètrent ni air ni lumière; ces escaliers étroits et noirs; ces caves humides ou ces mansardes glacées et brûlantes tour à tour; enfin et surtout, ces défauts d'hygiène qui sont la cause de tant de maladies et de morts:

J. SIEGFRIED, in *L'Hygiène Pratique*.

HYGIÈNE DE LA PEAU,

L'hygiène recommande qu'on la lave beaucoup et toujours avec de l'eau froide: elle frémissait d'abord, elle s'y plaira ensuite; rien ne renforce comme cela les enfants. C'est là un précepte de l'expérience que nous enseignons la théorie.

MORTALITÉ DE MONTRÉAL,

MOIS DE JANVIER 1886,

Variole.....	48
Rougeole.....	1
Scarlatine.....	4
Diphthérie.....	37
Groupe.....	14
Coqueluche.....	2
Fièvres Typhoïdes.....	7
Meningite Céré. Spin.....	0
Erysipèle.....	0
Autres Fièvres.....	2
Diarrhée.....	2
Choléra infantum.....	0
Autres maladies zymotiques.....	5
Cancer.....	5
Phtisie.....	42
Autres maladies constitutionnelles.....	8
Encephalite.....	14
Apoplexie.....	4
Paralysie.....	9
Convulsions.....	6
Autres maladies du système nerveux.....	9
Maladies du cœur.....	13
Autres maladies des organes de la circulation.....	9
Bronchite.....	8
Pneumonie.....	14
Autres maladies des organes respiratoires.....	12
Entérite.....	3
Autres maladies des organes digestifs.....	6
Maladies des organes urinaires.....	5
Autres maladies locales.....	2
Naissance Préaturée.....	9
Dentition.....	3
Viellissement.....	7
Débilité.....	42
Autres maladies de développement.....	4
Accidentelles.....	11
Autres causes.....	1

TOTAL..... 368

HYGIÈNE ET ÉDUCATION PHYSIQUE

DE LA DEUXIÈME ENFANCE.

*(Période de 6 à 12 ans.) **

Avant-propos.

A six ans, l'intelligence de l'enfant se développe, et les parents doivent songer à le diriger dans cette phase de la vie. Il ne suffit pas de s'occuper de son corps, on doit songer à l'esprit, il faut veiller avec plus d'attention à ce double développement afin qu'il concoure au but commun : préparer des hommes et des femmes capables de supporter les luttes de la vie, capables de devenir un jour le centre de familles nouvelles. L'enfant commence à avoir sa volonté propre, qu'il faut éclairer et conduire, afin qu'elle ne devienne pas une entrave dans la direction qu'on veut lui donner. Aussi il est nécessaire que l'autorité du père vienne se joindre à celle de la mère et que d'un commun accord on corrige ce qui pourrait être defectueux, que l'on fortifie et que l'on développe les organes et les fonctions, que l'on s'occupe de l'éducation intellectuelle des sens, pour

(*) Tel était le titre de la question mise au concours de la Société Française d'Hygiène pour l'année 1883.

La Commission, composée de MM. Bonnafont, *président*, A. Houllès, Le Coin, Bégin, Moïnin, de Piétra Santa et R. Blache, *rapporteur*, après avoir soigneusement examiné les mémoires envoyés au concours, a proposé de décerner les récompenses suivantes :

Médailles d'argent :

M. le Dr. Joseph Badaloni de Frosinone, Rome, (Italie).

M. le Dr. Jules Bauzon, de Châl. sur-Saône (Saône-et-Loire).

Utilisant alors les précieux matériaux de ces importants mémoires, la Société a confié à MM. Blache, A. Houllès et Le Coin, le soin de rédiger la présente brochure qui devient ainsi l'ŒUVRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HYGIÈNE,

ainsi parler. Jusqu'à cet âge, le petit garçon et la petite fille réclamaient les mêmes soins ; plus ils avanceront en âge, plus nous verrons de différence s'établir entre la direction à leur donner en dehors des choses communes à tous les êtres vivants. Si la mère continue à présider à la direction de l'éducation physique de la jeune fille, le père devra intervenir d'une manière plus particulière dans celle du jeune garçon. Vers six ans commence l'époque où les lois obligent d'envoyer les enfants dans les écoles ; aussi les conseils que nous allons essayer de résumer s'adressent-ils aux maîtres et aux maîtresses chargés de l'éducation des enfants, aussi bien qu'aux pères et aux mères qui les leur confient.

Nous aurons à revenir souvent sur des questions déjà traitées dans les conseils que nous avons donnés sur l'hygiène et l'éducation physique dans les périodes précédentes : mais nous nous appliquerons surtout à montrer comment l'éducation du corps doit concourir au développement de l'intelligence, sans jamais compromettre la santé générale. Nous conserverons comme division de notre travail, celle que nous avons suivie dans les conseils donnés pour la direction de l'hygiène et de l'éducation de la première période de la seconde enfance, et nous nous efforcerons de rester toujours dans le domaine de la pratique la plus élémentaire. Nous n'oublierons jamais que ces conseils s'adressent à toutes les classes de la société, qui ont toutes le devoir de préparer des enfants forts et intelligents.

I

L'HABITATION,

La première condition à rechercher pour qu'une habitation soit conforme aux règles de l'hygiène, c'est d'être exempte d'humidité, bien close, et facile à aérer. On évi-

tera les rez-de-chaussée, toujours plus froids, plus humides et moins bien ventilés que les autres étages de la maison ; les logements construits sous les toits, trop froids en hiver, trop chauds en été. La chambre la plus vaste, la mieux exposée, celle qui reçoit les rayons du soleil levant surtout, sera réservée aux enfants. Les fenêtres de la chambre à coucher resteront ouvertes pendant les plus belles heures de la journée. L'enfant, il est vrai, arrivé à l'âge dont nous nous occupons, passe une partie du jour à l'école ou à l'extérieur ; mais il est important qu'il retrouve dans la chambre où il doit passer la nuit un air pur et exempt de toutes émanations dangereuses. La chambre à coucher bien tenue ne doit avoir aucune odeur ; celle qui a la meilleure odeur est celle qui ne sent rien.

A cet âge, les enfants commencent à voir et à remarquer bien des choses, aussi est-il bon de placer les petits garçons et les petites filles dans des chambres séparées ; elles seront, autant que possible, voisines de la chambre des parents, qui pourront ainsi veiller sur leurs enfants.

Si la maison est assez vaste, il sera bon de réserver une grande pièce pour les faire jouer les jours de pluie et de mauvais temps, surtout si leur éducation se fait dans la famille.

II

L'AIR ET LA LUMIÈRE.— LA TEMPÉRATURE.

L'enfant vivra au grand air, et recevra l'action vivifiante de la lumière le plus longtemps possible ; il arrive à un âge où il peut supporter sans danger l'effet des influences extérieures, et où il ressent plus impérieusement le besoin d'air et de lumière. En hiver, l'enfant devra faire une promenade ou jouer au grand air dans l'après-midi, et en été il devra se promener

le matin avant l'école, autant que possible et le soir vers 6 heures. Les parents auront soin de faire rentrer les enfants à la maison avant la grande chaleur, et de les empêcher de sortir les jours trop froids et surtout trop humides.

Nous ne cesserons de recommander la vie en plein air et à la grande lumière pour tous les enfants, mais surtout pour ceux qui sont faibles et délicats et dont la poitrine peut inspirer des craintes. On aura soin que la tête soit couverte, et que le corps reste en mouvement pendant les heures où les rayons du soleil sont les plus vifs. On rendra ainsi à la santé bien des petits êtres qui deviendront forts et robustes, de faibles et débiles qu'ils étaient. On n'oubliera pas qu'on ne peut laisser aussi longtemps dehors un enfant par un froid humide que par un froid sec ; que les chaleurs humides ne sont pas sans danger pour les enfants qu'elles affaiblissent.

On défendra absolument à l'enfant de s'approcher du feu quand il rentrera soit de l'école, soit de la promenade ; on évitera ainsi bien des rhumes et des maux de gorge, sans parler des engelures qui deviennent de vraies infirmités pour certains enfants.

Nous avons dit plus haut que l'enfant arrivé à cet âge peut supporter plus aisément les influences extérieures ; aussi sera-t-il bon de faire usage le moins possible de chauffage artificiel pour la chambre à coucher. Si la rigueur du climat amenait un abaissement de température de beaucoup inférieur à 140 ou 150 centigrades, si la santé de l'enfant était trop délicate, il serait bon de chauffer cette pièce, et le chauffage par le feu de cheminée alimenté par du bois est celui que nous recommanderons de préférence, il assure la ventilation de la pièce d'une manière plus parfaite et donne moins de poussière. Si on

a besoin de recourir aux poêles, aux cheminées à la prussienne, il faudra, avant tout, s'assurer d'un bon tirage et placer sur le poêle un vase rempli d'eau qui entretiendra un degré d'humidité convenable dans la pièce. Les recommandations que nous faisons pour la chambre à coucher peuvent s'appliquer à toutes les salles où sont réunis des enfants; leur température ne doit pas s'élever au-dessus de 140 ou 150 centigrades. Lorsqu'ils auront à sortir, ils ne seront pas exposés à ces passages subits d'une température beaucoup plus basse, ce qui est la cause d'un grand nombre de rhumes, de fluxions de poitrine, d'angines et d'autres maladies.

Au sujet de l'éclairage de la maison, nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit sur ce sujet dans la partie traitée sur la première période de la seconde enfance.

III

LE REPOS.

Que le lit soit toujours de la plus grande simplicité, ni trop dur ni trop mou, modérément chargé de couvertures, dont le nombre variera suivant la saison et le pays; qu'il soit en fer, sans rideaux, il sera plus facile à nettoyer et l'air circulera plus librement. On proscriera les édredons, les matelas de laine ou de plume, on choisira de préférence des matelas et des oreillers de crin ou de matières végétales comme du varech, de la fougère, de la paille de maïs, etc.; pas d'oreiller, un simple traversin peu élevé.

Le meilleur vêtement de nuit sera, comme pour l'âge précédent, une longue chemise fermée au cou et aux poignets et dépassant les pieds de 20 centimètres. Les mouvements de l'enfant ne seront nullement gênés, mais ce vêtement les proté-

gera contre les refroidissements et les empêchera de prendre des habitudes vicieuses aussi dangereuses pour le corps que pour l'âme.

On habituera l'enfant à coucher tête nue; seulement on mettra aux jeunes filles une résille pour contenir leurs cheveux qui ne resteront jamais attachés ou retenus par des épingles.

(à suivre)

LES FLÉAUX RÉGNANTS.

CHOLÉRA.— Le choléra est signalé à Fou-Tchéou (Chine) depuis le 24 novembre 1885.

A Bangkok (Siam) : le fléau a pris depuis peu une certaine extension.

En Espagne les provinces de Malaga, Huelva, Cadix, Salamanque et Grenade continuent à être ravagées.

En Italie que'ques cas sont signalés en Sicile; Venise a été visitée par le fléau dans les premiers jours de décembre; et l'épidémie s'est propagée sur Trieste par voie maritime.

VARIOLE.— La variole persiste au Caire et à Buenos-Ayres.

ROUGEOLE.— Elle est intense à Londres (51 cas du 8 au 16 Janvier); à Amsterdam (10 cas) et à Buda-Pest (38 cas).

DIPHTÉRIE.— Sévit avec intensité Chicago (Illinois).

118 décès dans le mois sur une population de 630,000 habitants.

La maladie est au-dessus du taux moyen de létalité à New-York (33 cas), à Philadelphie (16), à Brooklyn (8).

COQUELUCHE.— Une épidémie assez sérieuse s'est développée à Londres; 116 décès du 27 décembre au 2 janvier, 103 pendant la semaine finissant le 16 janvier, 94 au 23 janvier.

BIBLIOGRAPHIE.

Rapport du bureau d'hygiène et de statistique de la ville de Reims (année 1884), par le Dr. LANGLET.— Reims 1885— volume in-8o avec planches et figures — 3 frs Matot Braino, éditeur à Reims.

Ce rapport composé de statistiques contient de nombreux documents : mouvement de la population, mortalité, habitations, alimentation, travail, laboratoire municipal, eaux potables, etc. Ce volume est destiné à tenir une place honorable dans les bibliothèques des personnes qui s'occupent d'hygiène ou d'économie sociale.

Le tabac devant l'hygiène, par E. DE CROIX, président de la Société contre l'abus du tabac— Paris 1886— brochure in-8o.

Cette petite brochure dont l'auteur a bien voulu nous faire hommage est le compte rendu d'une communication faite au XXIII congrès des Sociétés savantes le 10 avril, 1885. Le savant vétérinaire de nos armées, connu si honorablement dans la Science par ses travaux sur les viandes, conclut au danger de l'abus du tabac. " L'habitude du tabac, dit-il, ne répond à aucun besoin naturel ; elle devient quelquefois plus impérieuse que le besoin de manger ; elle conduit souvent à l'abus des alcooliques, à la paresse et même à la criminalité ; elle est toujours inutile, souvent nuisible et quelquefois funeste." Ces conclusions sont peut être un peu exagérées ; ainsi nous connaissons nombre de fumeurs qui ne sont pas alcooliques et nous croyons que c'est l'alcool plutôt que le tabac qui pousse à la criminalité.

A. HAMON.

LE BUREAU CENTRAL DE SANTÉ.

Le bureau central a établi 310 bureaux locaux dans la Province de Québec.

On compte 718 villages et paroisses en rapport avec le bureau central.

L'épidémie a exercé ses ravages dans 135 paroisses.

En ce moment les cas sont très rares.

STATISTIQUE MORTUAIRE.

Le tableau suivant montre la proportion par 1.000 de la mortalité dans notre ville depuis 1872 :

	Population,	Décès	Proportion par 1000
1872.....	120,759	4,512	37.36
1873.....	123,715	3,716	30.03
1874.....	124,745	4,520	36.23
1875.....	129,840	4,338	33.33
1876.....	133,000	4,557	34.26
1877.....	134,500	4,715	35.05
1878.....	135,000	4,019	30.51
1879.....	135,000	3,704	27.43
1880.....	140,000	3,767	26.90
1881.....	143,000	3,888	27.18
1882.....	144,000	3,906	27.12
1883.....	150,000	3,849	25.60
1884.....	160,000	4,358	27.22
1885.....	165,000	7,825	53.49

Les maladies régnantes qui paient le plus large tribut au coefficient mortuaire sont : variole, phthisie, diphtérie, choléra et diarrhée des enfants et la fièvre typhoïde.

Elquent plaidoyer en faveur de l'assainissement de notre ville.

LA VARIOLE.

L'épidémie de variole qui a éclaté au Canada l'année dernière continue encore ses ravages dans quelques parties de la Province. La variole est à peu près disparue de notre ville. Reste, néanmoins, une petite légion de varioleux à l'Hôpital Civique qui subissent encore les rigueurs du destin.

PARENT FRERES,

Agents d'Immeubles et Commissaires Priseurs

SE CHARGENT DE

La Vente de Propriétés et Meubles à domiciles

OU DANS LEURS

SALLES D'ENCAN

216 ET 218—RUE ST. JACQUES—216 ET 218

MONTREAL.

VIN ST. RAPHAEL

Nous sommes heureux d'offrir aux lecteurs du JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE un article hygiénique de grande valeur.

Les plus hautes autorités médicales en recommandent l'usage à leurs clients et au public en général. Ce vin est par excellence un reconstituant. Il a sur les préparations toniques similaires un avantage qui n'est pas à dédaigner, celui de posséder un bouquet délicieux.

Des expériences sûrement contrôlées indiquent qu'il peut être pris dans la plupart des cas de débilité générale, faiblesse d'estomac, pauvreté du sang et la convalescence de maladies graves.

COMPAGNIE PROPRIÉTAIRE

DU VIN ST. RAPHAEL

A VALENCE (DRÔME) FRANCE.

AGENTS GENERAUX

Pour la Puissance

Furniss, aviolette & Cie.

81—RUE ST. JACQUES—81

MONTREAL.

EN VENTE CHEZ

LES PRINCIPAUX PHARMACIENS

DE MONTREAL

LIQUEUR

CONCENTRÉE de GOUDRON de NORVEGE

AUX MÉDECINS ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL.

Nous offrons aujourd'hui aux nombreux lecteurs du *Journal d'Hygiène Populaire* un article supérieur destiné à lui rendre de grands services. Qui de nous, en effet, n'est jamais affecté de quelque trouble des voies respiratoires ou urinaires ? Qui de nous peut se vanter d'être exempt de ces affections maussades qu'on appelle catarrhes, clous, boutons et démangeaisons de la peau. Combien de fois n'avons nous pas constaté, avec une certaine terreur, que nos urines étaient chargées de déchets variés et abondants ?

Dans tous ces cas

LA LIQUEUR DE GOUDRON DE NORVEGE

est la préparation *par excellence* pour ramener notre système à son état normal. Au point de vue hygiénique, cette *Liqueur* a des propriétés véritablement étonnantes. Elle *régularise* les sécrétions, rend la respiration *plus large et plus facile* et *tonifie* le système en général.

Les médecins la prescrivent avec confiance, les clients s'en servent avec profit et le public doit une dette de reconnaissance aux habiles Pharmaciens qui la *dispensent* à un prix modique, à la portée de toutes les bourses.

Bouteille d'une chopine - - - - - 50 centins

Bouteille d'un demiard - - - - - 25 centins.

Suels agents pour le Canada et les Etats-Unis.

LAVIOLETTE & NELSON,

1605 rue Notre Dame et 113 rue St Laurent.

BUREAU PUBLIC D'ANALYSES

C. A. PFISTER
PROFESSEUR DE
PHYSIQUE et de CHIMIE
— A —
L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
No. 162 Rue Mignonne.
Coin St-Denis.
MONTREAL.

N. FAFARD, M. D.
PROFESSEUR DE
CHIMIE
— A —
L'UNIVERSITÉ LAVAL
344 Rue Amherst 344
MONTREAL.

Analyses Chimiques Qualitatives et Quantitatives—Essais de Minéraux—Doc-
masie—Substances Pharmaceutiques—Produits Industriels—Denrées Ali-
mentaires et Boissons—Examens Microscopiques—Recherches Toxicolo-
giques, Etc., Etc.
Consultations sur les questions de Chimie et de Physique Industrielles, Etc.

SOUVENIR !

*• Nos lecteurs savent qu'il n'y a pas de meil-
leurs souvenirs de famille que la PHOTO-
GRAPHIE de ceux qui nous sont chers.*

*C'est une seconde mémoire du cœur que nous
mettons sous les yeux de nos parents et de nos
amis. Nous leur présentons aujourd'hui un
artiste de talent.*

Monsieur Henri Larin,

No. 18, Rue St-Laurent, Montreal.